



Covid-19 et aménagement du territoire

Appel à contributions du Cercle pour l'aménagement du territoire

Le nouveau visage de la mondialisation et les nouveaux visages de l'industrialisation

Jean-Louis Guigou *

Juillet 2020

Introduction.

L'internationalisation des économies peut prendre deux formes :

« La mondialisation » (ou globalisation), difficilement régulable, tant les intérêts des nations sont contrastés, et la « régionalisation » entre pays voisins qui, partageant les mêmes valeurs et intérêts (Union Européenne, ALENA, ASEAN...), constituent des zones d'influences réciproques, privilégiées et régulables.

La mondialisation est en crise – La régionalisation progresse. Les deux vont cohabiter.

Derrière ces concepts, il y a des stratégies industrielles : délocalisation, relocalisation, fragmentation et compactage des chaînes de valeur ; souveraineté économique, spécialisation, économies externes, avantages comparatifs, clusters, technopoles, écosystèmes, responsabilité économique sociale et environnementales des entreprises etc...

Je pense que la restructuration économique liée à la double crise sanitaire et économique va entraîner une redistribution géographique des activités.

- La France et l'Europe pourraient se réindustrialiser avec des productions de qualité, de haut de gamme, en valorisant la géographie des organisations, (clusters, écosystèmes)..., qui est à même d'optimiser les économies externes.
- En même temps, la région Afrique- Méditerranée- Europe pourrait davantage être intégrée. Les industriels français et européens ont intérêt à participer à l'industrialisation inévitable de l'Afrique, en coproduisant sur place avec les industriels africains des produits adaptés à leurs marchés intérieurs. Dans le cas inverse, ce sont les Chinois qui vont continuer à s'y implanter durablement et dans vingt ans nous submerger.

* **Jean-Louis Guigou**, ancien délégué à l'aménagement du territoire, Fondateur et Président du comité stratégique de l'IPMED

Nous sommes, depuis la crise financière de 2008, mais surtout avec la double crise, sanitaire et économique de la Covid 19, devant de grands changements dans la mondialisation. Elle se régionalise, ce qui est lié à de grands changements dans la géographie industrielle avec les relocalisations et le compactage des chaînes de valeur. Ce compactage s'explique lui-même par l'exigence de souveraineté et la nécessité pour les pays européens de produire et mieux contrôler des produits manufacturiers de qualité.

35% des chaînes de valeur vont se compacter et se régionaliser¹, selon Christine Lagarde au forum des économistes. Par ailleurs, 80 millions d'emplois manufacturiers devront quitter la Chine par suite de l'augmentation des revenus des classes moyennes (pour avoir la paix sociale)². Ces délocalisations Chinoises se feront dans les pays du Sud-Est asiatique mais aussi et surtout en Afrique et en Méditerranée pour « attaquer » les marchés et les productions industrielles européennes.

A quelles conditions ces délocalisations chinoises et ces relocalisations européennes pourraient-elles bénéficier à la France et à l'Europe pour se réindustrialiser ? Lier relocalisation, compactage des chaînes de valeur et réindustrialisation semble une question pertinente. Dans ce contexte, la France et l'Europe peuvent-elles envisager de se réindustrialiser ? Quel futur pour l'industrie dans les territoires métropolitains ?

Je défends la thèse suivante : le nouveau virage de la mondialisation qui se régionalise constitue une opportunité historique pour la réindustrialisation de la France et de l'Europe sur des productions de qualité et à partir des territoires – à condition que l'industrie française et européenne participe en même temps et activement à l'industrialisation de l'Afrique.

1 Le nouveau visage de la mondialisation : la régionalisation croissante de l'économie internationale.

Les relations économiques internationales peuvent prendre deux formes :

1.1 « La globalisation », qui consiste à produire et à échanger avec des partenaires répartis dans le monde entier en tenant compte des avantages comparatifs de chaque pays. C'est la géographie des faibles coûts des matières premières, celle de l'énergie, celle la main d'œuvre et des salaires.

Cette mondialisation a dominé dans les années 1980/2000. Elle a permis à trois milliards de personnes, notamment en Inde, mais surtout en Chine, de sortir de la pauvreté chronique mais au détriment, trop souvent, de la qualité des produits, de la dégradation de l'état sanitaire local (diabète, obésité, cancer), au détriment de l'environnement, de la désindustrialisation de l'Europe. Cela s'est traduit par la perte de souveraineté des pays occidentaux et surtout européens, et par la montée des populismes.

Depuis la crise financière de 2008 et avec la Covid 19, le commerce mondial régresse, entraînant la crise de l'OMC, tandis que le commerce régional progresse.

1.2 « La régionalisation de l'économie », qui consiste à privilégier les relations avec les pays voisins. La construction européenne en est la réussite la plus connue, 77% du commerce international de ces pays se faisant au sein de l'Europe. Mais l'Union européenne n'est pas la seule à s'organiser sur une base régionale. Partout dans le monde naissent des accords de

¹ Voir la communication de Christine Lagarde au Rencontres économiques d'Aix-en-Seine, juillet 2020.

² Célestin Monga & Justin Yifu Lin (ed.), 2015, *China's Rise and Structural Transformation in Africa: Ideas and Opportunities*, The Oxford Handbook of Africa and Economics.

coopération régionale (ACR) ; entre 1956 et 2020, ces ACR sont passés d'une dizaine à 453. Quelques grands ensembles régionaux se dessinent et prennent la forme de « quartier d'orange » Nord/Sud³ :

- Les deux Amériques, avec au Nord l'ALENA devenue avec Trump AEUMC, et au Sud l'Unasur, qui coopèrent entre eux. Les Etats-Unis sont le premier investisseur et le premier client des pays en Amérique du Sud ; l'ensemble américain ayant 56% d'intégration commerciale.
- L'Asie, avec l'ASEAN qui regroupait initialement les seuls pays du Sud-Est asiatique (Malaisie, Indonésie, Philippines etc.) qui s'est élargie pour devenir ASEAN+6 intégrant la Corée du Sud, le Japon, l'Inde, l'Australie et la Nouvelle Zélande, et surtout la Chine. En juin 2020, lors de leur Sommet annuel en visioconférence, sous la Présidence du Vietnam, l'ensemble de ces pays, ont déclaré leur intention de signer d'ici la fin 2020 un « Accord de partenariat économique régional intégral ».
- La région Afrique-Méditerranée-Europe (AME), qui n'est pas encore totalement lancée. Elle a pris du retard mais elle progresse chez les responsables politiques : Jean-Claude Juncker a lancé l'idée d'une « Nouvelle Alliance » Europe-Afrique ; la Chancelière Merkel reste très active avec son plan compact pour l'Afrique ; quant à Emmanuel Macron, il a lancé le 22 août 2017 l'idée « d'arrimer les deux continents, l'europpéen et l'africain, à travers la Méditerranée ». Au Sud, les 54 pays africains ont décidé de créer « le ZEACL » une zone économique africaine continentale de libre-échange.

Le Sommet UE/UA des 28 et 29 octobre 2020 devrait donc être décisif pour jeter les bases d'une intégration équilibrée Nord / Sud.

Ces trois « quartiers d'orange », ces trois grandes régions Nord-Sud relèvent de la même problématique. Comment faire coopérer des pays du Nord caractérisés par la maturité de leur économie et le vieillissement de leur population, avec les pays du Sud caractérisés par la jeunesse et la croissance ? Derrière ce nouveau visage régional de l'internationalisation des échanges se dissimulent des stratégies industrielles de plus en plus lisibles.

2 Les nouveaux visages de l'industrialisation

S'industrialiser, ou rester un pays industriel, paraît une nécessité pour tous les pays. L'industrie permet de maintenir les classes moyennes, de garder la maîtrise des technologies et la souveraineté des approvisionnements. Compte tenu du relatif désordre mondial, les chefs d'entreprises privilégient le compactage des chaînes de valeur, et redonnent de l'importance à proximité géographique et culturelle pour :

- Réduire les temps et les coûts de transport ;
- Contrôler la qualité des entrants pour assurer la qualité des produits ;
- Réduire les risques monétaires (dévaluation sauvage, contrôle des changes) ;
- Exercer leur responsabilité économique sociale et environnementale tout au long de la chaîne de valeur.

Dans ce contexte de régionalisation de l'économie et de redistribution de l'appareil de production (relocalisation), l'industrialisation (ou réindustrialisation) de la France et de l'Europe peuvent prendre deux visages :

³ Jean-Louis Guigou, « Les "quartiers d'orange" Nord-Sud », *Le Monde* du 19 mars 2007.

2.1 En France et en Europe, industrialiser les territoires sur des productions de qualité et d'avenir en optimisant les économies externes.

Chercher à relocaliser et à réindustrialiser la France au maximum de nos possibilités, l'Europe et les pays de l'Est européen est légitime. Mais l'absence d'énergie abondante et de matières premières, et le vieillissement considérable de la population active qui va passer d'ici 2040 de 270 millions d'actifs à 220 millions⁴, imposent leurs contraintes.

Pour tirer le maximum de ce contexte favorable, la France et l'Europe devraient engager une politique de recherche, de production de qualité haut de gamme. Elles devraient aussi favoriser les économies externes : technopôles, clusters et toutes les autres formes d'écosystèmes économiques territorialisés, dans lesquels les facteurs de production ne sont plus prélevés (houille matières premières...) mais produits par l'économie de la connaissance (R&D, digitalisation, intelligence artificielle, biotechnologies...). C'est le passage de la géographie (industrielle) des coûts à la géographie des organisations (clusters, écosystèmes, technopoles), selon la belle expression de Pierre Veltz.

Aller relocaliser dans les pays de l'Est européen (Biélorussie, Roumanie, Ukraine, Hongrie, etc... il faut y songer. Mais à l'Est de l'Europe, la population vieillit à vive allure. De surcroît, avec le groupe « 17+1 », la Chine y a pris la place pour concurrencer l'industrie européenne. Reste le Nord de l'Afrique et l'Afrique Subsaharienne, qui constituent des opportunités stratégiques.

2.2 Participer à l'industrialisation de l'Afrique

Malgré les tourments et l'instabilité actuelle surtout en Méditerranée, le continent africain est en train de s'industrialiser⁵. L'Afrique veut, peut et doit fixer sur place sa population active et pour cela s'industrialiser à partir de ses matières premières abondantes et diversifiées. Le temps est fini pour ces pays du Sud d'être considérés comme des gisements de matières premières et des marchés à conquérir avec des produits importés. Exporter en Afrique des biens de consommation souvent non adaptés au niveau de vie et au climat, devient absurde. Les parts de marchés de la France sont ainsi passées en 20 ans de 15% à 5%.

Il faut maintenant produire sur place et coproduire avec les Africains. Il faut exporter vers l'Afrique des biens d'équipement et plus exclusivement des biens de consommation. Les Allemands, qui l'ont fait avec les pays de l'Est européen, le font maintenant avec les pays africains. Ils ont raison. Si les européens ne contribuent pas, ensemble, à l'industrialisation des Africains, ce sont les Chinois qui le feront. La stratégie est simple. Après avoir exporté du blé, du lait et des voitures, il faut maintenant exporter des tracteurs, et quand les tracteurs seront produits en Afrique, il faudra exporter des moissonneuses-batteuses et enfin s'associer et coproduire avec les Africains pour ensemble, créer des filières et viser les marchés mondiaux.

Ainsi va le monde : la réindustrialisation - de la France et de l'Europe - est un pari gagnable avec un double effort :

⁴ « Les conséquences de l'évolution démographique », Rapport de la Commission européenne au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen, et au Comité des régions, juin 2020.

⁵ Jean-Michel Severino, 2016, *Entreprenante Afrique*, Odile Jacob. Selon l'auteur, dans les 30 prochaines années la démographie va porter sur le marché du travail africain 450 millions de jeunes. Or le rythme de croissance africaine actuel ne permet d'espérer que la création de 250 millions d'emplois. Le fossé est angossant. S'il n'est pas comblé, les conséquences seront dramatiques.

- Au Nord, en France et en Europe, privilégier la qualité des productions, le haut de gamme, spécialiser les productions avec les universités et organiser les bassins d'emplois et les écosystèmes économiques territorialisés ;
- Au Sud, participer à l'industrialisation en cours, inévitable et souhaitable, des pays du Maghreb et de l'Afrique par la coproduction incluant la formation, l'écologie, la santé... Sinon les Chinois vont continuer à s'y implanter et renforcer leur puissance de marché tant en Afrique qu'en Europe.

* *

*